



Notre objectif principal est de promouvoir et de consolider le développement et l'amélioration du système de gestion de la qualité, de l'environnement, de la santé et de la sécurité, en vue d'une croissance continue, en cherchant à être un point de référence dans la conception et la production de vannes pour notre secteur.

La Direction Générale s'appuie sur la valorisation de l'ensemble du personnel et sur la technologie de ses systèmes pour s'établir comme un partenaire prêt à satisfaire les besoins des Clients.

La Direction Générale veille à l'engagement et au professionnalisme de l'ensemble du personnel, des clients, des fournisseurs et des parties prenantes.

L'entreprise s'engage à poursuivre et à promouvoir un succès durable fondé sur la protection des droits des travailleurs, la réduction de l'impact sur l'environnement, sur les principes de qualité, de transparence et d'intégrité de l'entreprise.

NOS VALEURS



Travail en groupe



Engagement



Professionnalisme



Santé et sécurité





SANTÉ ET SÉCURITÉ

En matière de santé et de sécurité, Indra S.r.l. s'engage à :

- ✓ maintenir et développer un système basé sur l'amélioration continue et efficace par le biais de la norme UNI ISO 45001 ;
- ✓ diffuser et mettre en œuvre la norme du système de management au sein de l'organisation ;
- ✓ Examiner attentivement le contexte dans lequel l'organisation opère et évaluer ses risques et/ou ses opportunités
- ✓ Planifier des actions d'amélioration visant à éliminer les dangers et à réduire les risques, en impliquant toutes les parties intéressées, y compris par le biais de la consultation et de la participation des représentants des travailleurs ;
- ✓ Fournir des conditions de travail sûres et saines, adaptées à la nature et à la taille de l'entreprise ;
- ✓ Répondre aux exigences légales et autres exigences obligatoires ;
- ✓ Veiller à ce que tous les problèmes critiques soient traités rapidement et que des mesures d'amélioration appropriées soient prises pour les résoudre ou éviter qu'ils ne se reproduisent ;
- ✓ Promouvoir la consultation et la participation des travailleurs, en supprimant les obstacles et/ou les barrières (langue, représailles, procédures qui pénalisent ou découragent la participation) ;
- ✓ Identifier précisément les rôles et les responsabilités en matière de santé et de sécurité ;
- ✓ Identifier les besoins en formation et la formation adéquate à dispenser en conséquence, conformément à des plans de formation définis avec précision ;
- ✓ Mettre à disposition des installations et des équipements conformes à la réglementation en vigueur, assurer leur maintenance afin de maintenir leur niveau de sécurité dans le temps ;
- ✓ Veiller, par le biais d'audits internes, à ce que toutes les activités liées à la santé et à la sécurité soient menées conformément aux critères établis ;
- ✓ Veiller à ce que les externes, lorsqu'ils sont présents sur la propriété d'Indra, adoptent un comportement conforme à celui de l'entreprise ;
- ✓ Examiner périodiquement les performances du Système de Gestion.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour obtenir un développement durable à l'échelle mondiale, chacun de nous doit jouer son rôle. Indra S.r.l. est convaincue de pouvoir contribuer significativement à cet objectif et s'engage à inculquer cet idéal à l'ensemble de son personnel interne et de ses fournisseurs. L'engagement en faveur du développement durable peut se résumer au maintien de la conformité législative, à l'amélioration continue et à la prévention, à travers :

- ✓ le maintien d'un système de gestion basé sur l'amélioration continue et efficace par le biais de la norme UNI ISO 45001 ;
- ✓ la gestion optimale de ses déchets, en promouvant le recyclage ;
- ✓ La limitation de la pollution sonore ;
- ✓ La prévention de la pollution des sols ;
- ✓ Le contrôle des rejets d'eau ;
- ✓ Le contrôle et l'amélioration, dans la mesure du possible, de la consommation d'énergie, de gaz et d'eau ;
- ✓ L'implication continue du personnel interne dans le but de faire acquérir une plus grande sensibilisation en matière d'environnement, de recyclage et de récupération.

Indra S.r.l. reconnaît le poids et l'importance du changement climatique et du contrôle des émissions de CO2 en tant que problème mondial. Bien qu'elle ne soit pas une entreprise à forte consommation d'énergie, elle s'engage à contrôler ses performances et à communiquer les résultats dans la phase de révision de la gestion, en définissant, si nécessaire et de manière compatible avec la continuité du développement économique et de l'activité de l'entreprise, des actions d'amélioration appropriées.



ÉNERGIE

En matière d'énergie, Indra Srl s'engage à :

- ✓ Maintenir ses systèmes technologiques dans un état optimal afin de garantir leur efficacité énergétique ;
- ✓ Suivre l'évolution des nouvelles technologies et les appliquer dans la mesure du possible ;
- ✓ Communiquer à ses travailleurs les bonnes pratiques à conserver pour une utilisation rationnelle de l'énergie en promouvant un comportement durable ;

- ✓ Contrôler en permanence sa consommation en mettant en œuvre, lorsque cela est possible, des actions d'amélioration visant à optimiser les ressources énergétiques.

**QUALITÉ**

La Direction Générale s'engage à :

- ✓ Veiller à ce que les exigences des clients et des produits soient identifiées, définies et satisfaites afin d'accroître la satisfaction des clients ;
- ✓ Maintenir et développer un système basé sur l'amélioration continue et efficace par le biais de la norme UNI EN ISO 9001 ;
- ✓ Maintenir les certifications des produits : Directive ATEX, directive PED, EAC, CRN, en assurant l'excellence de nos produits Made in Italy ;
- ✓ Mesurer la satisfaction du client afin de la suivre et de l'améliorer au fil du temps ;
- ✓ Promouvoir et poursuivre l'amélioration continue des performances, des produits et des services de l'entreprise dans le respect de la sécurité fonctionnelle conformément aux directives et règlements en vigueur.

La réalisation des objectifs fixés est mesurée par l'analyse de l'évolution des indicateurs suivants :

- évolution en matière de plaintes et de satisfaction de la clientèle,
- évolution de la non-conformité des produits, des processus et des systèmes (anomalies, accidents, maladies professionnelles)
- évolution des résultats des audits internes et externes,
- évolution en matière de performance des fournisseurs,
- évolutions spécifiques relatives à chaque processus d'entreprise,
- satisfaction des parties prenantes internes et externes.

Les objectifs numériques, qui sont fixés dans des plans d'amélioration spéciaux publiés lors de la Revue de Direction, qui contiennent les critères de mesure, les ressources nécessaires et le calendrier de développement, sont diffusés à toutes les personnes concernées.

Afin d'assurer l'activation, le développement et le maintien du Système de Gestion, la Direction Générale s'engage à créer les conditions organisationnelles et relationnelles appropriées pour diffuser l'importance du contenu de la Politique de l'entreprise auprès de l'ensemble du personnel et à en assurer sa compréhension.

La Direction Générale invite l'ensemble du personnel à se joindre aux initiatives déjà en cours et à celles qui seront lancées avec volonté et engagement professionnel.



RESPONSABILITÉ ÉTHIQUE ET SOCIALE

En termes de responsabilité éthique et sociale, Indra S.r.l. s'engage à veiller à ce que toutes les activités menées au sein de l'organisation se déroulent dans le respect des lois nationales et internationales et de la convention collective applicable à son secteur d'activité, en garantissant les exigences suivantes :

- ✓ discrimination : ne se livrer à aucune discrimination ;
- ✓ travail des enfants : ne pas utiliser ou soutenir de quelque manière que ce soit toute forme ou tout type de travail des enfants ;
- ✓ travail forcé : ne recourir à aucune forme de travail forcé ni le soutenir ;
- ✓ santé et sécurité : garantir un lieu de travail sûr et sain à tous les employés, conformément aux réglementations nationales et à la norme ISO 45001 ;
- ✓ horaires de travail : travailler de manière conforme au contrat de travail national et à la législation italienne ;
- ✓ rémunération : respecter le droit des travailleurs à un salaire décent ;
- ✓ procédures disciplinaires : ne pas autoriser le recours à la violence verbale et physique, à la coercition mentale ou physique, aux châtiments corporels.
- ✓ éthique : promouvoir et diffuser le code d'éthique de l'entreprise auprès de tous les employés, en assurant le traitement des rapports éthiques, en veillant à ce qu'aucune mesure disciplinaire ou discriminatoire ne puisse être prise à l'encontre du dénonciateur ;
- ✓ travailleurs : traiter tout le personnel avec dignité et respect ;
- ✓ formation : se charger de la formation des nouveaux membres du personnel et de la formation régulière du personnel en place.



SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

En matière de sécurité des informations, Indra S.r.l. s'engage à :

- ✓ Assurer la continuité des activités de l'entreprise en établissant et en mettant en œuvre des procédures de prévention et de protection des informations ;

- ✓ Contrôler l'accès au siège et aux locaux de l'entreprise, afin de s'assurer que seuls les personnes préalablement autorisées y accèdent, afin d'assurer la sécurité de tous les espaces ;
- ✓ Assurer une réponse rapide aux situations anormales dans les systèmes d'information afin d'annuler toute attaque externe, garantissant ainsi la sécurité de l'information ;
- ✓ Sauvegarder la confidentialité et la protection des données personnelles gérées par l'organisation et les collaborateurs tiers.
- ✓ Assurer une protection adéquate du savoir-faire des entreprises en veillant à ce que l'accès à celui-ci ne soit effectué que par du personnel possédant les qualifications appropriées.

La Direction

